

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2018

L'an deux mil dix huit, le 10 décembre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, Frédéric BARBIER, M. Etienne GABARD, Mme Vanessa DESVALLON, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Emmanuelle BOUET

Absents excusés : Mme Clémence DIGUET, M. Dominique VERDURE qui a donné pouvoir à M. Gabriel TAILLEE, M. Jérôme GIRARDEAU

Secrétaire de Séance : Mme Patricia MONTAS-GODINEAU

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

Monsieur le maire propose de rajouter 2 délibérations une concernant la vente de la balayeuse, et le règlement intérieur du RPI.

1. INDEMNITES AU PERCEPTEUR :

Le conseil municipal décide d'accorder la somme de 267.81 € net pour l'année 2018 à madame KAPFER, trésorier de Saumur (1 voix contre, 7 pour).

2. MODIFICATION STATUTS SIVM :

Différents articles ont été modifiés dans les statuts SIVM : Arrêt de la compétence « Balayage », l'intitulé du syndicat sera désormais « Syndicat Intercommunal du Val de Thouet », chaque commune sera représentée par 2 délégués titulaires dont le maire, et 2 délégués suppléants. au lieu de 1 titulaire et 1 suppléant, la contribution des communes sera calculée en fonction du nombre d'habitants.

3. POINT SUR LES TRAVAUX :

Les travaux de déblaiement sur le terrain des bouchettes commenceront cette semaine.

La restauration du pignon nord de l'église est en cours, travaux entrepris par l'association ASPIRE.

Suite à des problèmes d'humidité dans la classe à côté du préau, des travaux seront nécessaire. L'entreprise DESVALLON doit les faire.

Monsieur GIRARDEAU demande à ce que la haie le long de chez lui soit coupée en hauteur, il en est de même pour Monsieur DESVALLON qui demande la taille de la haie le long de son mur.

L'espace paysager devant la mairie sera mis en place avant la fin de l'année par l'entreprise AUQUINET.

2 mâts seront installés devant la mairie afin d'y apposer le drapeau Français et Européen.

4. VENTE DE LA BALAYEUSE :

Le SIVM décide de ne plus avoir la compétence « Balayage ». La balayeuse sera vendue à la SEMAE pour la somme de 10 000 €. Le conseil donne son accord.

5. REGLEMENT INTERIEUR DU RPI :

Monsieur le maire donne lecture du projet du nouveau règlement applicable au 1 janvier 2019. Le conseil donne son accord.

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Une trentaine d'enfants était présent au spectacle de Noël, qui s'est clôturé par un gouter et par la venue du père Noël.
- La plantation d'arbres a eu lieu le samedi 8 décembre 2018. 5 familles étaient présentes.
- Le bulletin municipal sera distribué début janvier.
- Les vœux du maire auront lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 19 h à la salle des fêtes.
- Un bon d'achat de 100 € sera pris dans un magasin Intersport pour offrir à la jeune Léa VIE championne de force athlétique.
- Laëtitia SAINT PAUL, députée sera en mairie le 25 février 2019 entre 10 heures et 12 heures afin de recevoir les administrés qui le souhaitent

Le prochain conseil aura lieu le 28 Janvier 2019 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J. GIRARDEAU

E. BOUET

Absent

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

Absente

Absent

E. GABARD